

Déclaration de Sarrebruck

France et Allemagne : Œuvrer ensemble à la transformation de nos sociétés par l'éducation

A l'occasion de la 9^{ème} Conférence des Recteurs d'académie français et des Ministres de la Culture des Länder de la République fédérale d'Allemagne, en présence de la Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne pour les Affaires culturelles dans le cadre du Traité sur la coopération franco-allemande et de la Ministre de l'Education nationale de la République française, nous déclarons ce qui suit :

En ces temps de changement, de crises globales et de défis sociétaux multiples, l'éducation est la clé de la réussite dans les transformations qu'il nous faut opérer pour y faire face, que ce soit en France, en Allemagne ou en Europe. Conformément au Traité de l'Élysée de 1963, au Traité d'Aix-la-Chapelle de 2019 et à la stratégie commune de promotion de la langue du partenaire, nous considérons qu'une réponse essentielle à ces défis réside dans le renforcement de la coopération franco-allemande en matière d'éducation.

Réaffirmant avec force notre engagement commun en faveur d'une société pluraliste, nous considérons que les échanges interculturels et la coopération entre nos pays jouent un rôle crucial dans la promotion des valeurs démocratiques et de la cohésion sociale.

Les partenariats franco-allemands dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels sont un levier important pour l'attractivité et la qualité de l'offre de formation. Face aux mutations de la société et à l'évolution des métiers, notre action doit se concentrer sur l'acquisition de compétences d'adaptabilité, indispensables à la construction de notre avenir commun.

Dans toutes les mesures que nous prenons en commun, nous nous engageons à mettre en avant l'inclusion des enfants et des jeunes socialement défavorisés ou vulnérables.

Notre dialogue de ce jour met l'accent sur trois domaines prioritaires pour les deux pays :

1/ Les langues, une fenêtre sur le monde

Le plurilinguisme, qui est au cœur de notre coopération en matière d'éducation, est la clé de la compréhension mutuelle et de l'échange culturel entre la France et l'Allemagne. En parlant la langue du partenaire, notre jeunesse s'ouvre et accède aux deux cultures et crée le socle d'une conscience européenne commune. La maîtrise de la langue du partenaire constitue également pour les jeunes un atout décisif sur le marché du travail à l'échelle européenne et internationale.

C'est pourquoi nous nous engageons en faveur d'un apprentissage de la langue du partenaire dès le plus jeune âge, et tout au long du parcours scolaire, de façon à renforcer sur le long terme les compétences linguistiques et interculturelles de notre jeunesse.

Notre objectif commun est de développer l'offre éducative bilingue et de promouvoir la mobilité entre nos deux pays pour les élèves, les apprentis, les étudiants et les enseignants. Il s'agit aussi de favoriser l'orientation des bacheliers vers les cursus franco-allemands.

2/ La transformation numérique dans l'éducation et la formation

Nous nous fixons pour objectif de faire avancer la numérisation dans le domaine de l'éducation et de la formation et de veiller à ce que tous les élèves puissent acquérir les compétences numériques nécessaires pour leur avenir et celui de nos sociétés.

Afin de tirer pleinement parti de la rapidité des évolutions technologiques, nous souhaitons utiliser les outils numériques les plus innovants qui, dans le cadre d'une démarche pédagogique ciblée, permettent de faciliter l'apprentissage des langues par les élèves. Grâce à des plateformes d'apprentissage numérique personnalisées et à des outils intelligents d'aide à l'apprentissage des langues, les élèves pourront être accompagnés et motivés pour renforcer leurs résultats d'apprentissage avec le soutien de leurs enseignants.

La numérisation et l'utilisation de l'intelligence artificielle sont des domaines d'avenir qu'il nous faut résolument investir en veillant à présenter les garanties éthiques et d'encadrement adaptés. C'est pourquoi nous poursuivons le développement de nos infrastructures de façon à intégrer durablement le numérique dans les enseignements et plus largement, de mettre en œuvre la transformation numérique. Et c'est pourquoi nous encourageons la formation de nos enseignants, qui seuls pourront assurer une appropriation éclairée des outils.

3/ De l'excellence des professeurs à l'excellence des élèves

Pour répondre aux transformations de nos sociétés, les enseignants jouent un rôle-clé. Ils ouvrent la voie de l'avenir et accompagnent les jeunes dans leurs choix de vie.

Ce sont les enseignants qui éveillent l'intérêt des élèves pour la culture du pays partenaire et qui donnent envie d'apprendre sa langue.

C'est pourquoi, il nous appartient de prendre des mesures pour améliorer l'attractivité de ce métier.

C'est pourquoi aussi, nous nous engageons à développer les programmes d'échanges pour les enseignants entre nos deux pays. Les échanges entre enseignants conduisent aux échanges entre élèves et c'est de cette façon, aussi, que nous pourrions encourager, dans le quotidien des enseignements, la connaissance mutuelle entre nos deux peuples et plus largement l'esprit européen.

Pour assurer la mise en œuvre de ces objectifs, il nous paraît essentiel de renforcer la coopération entre les académies et les ministères de l'éducation des Länder. Le potentiel de notre coopération bilatérale est considérable. Nous sommes unis par une même ambition : construire l'avenir ensemble.

Es lebe die deutsch-französische Freundschaft! – Vive l'amitié franco-allemande!

La Ministre de l'Éducation
nationale de la République
française



Anne Genetet

La Plénipotentiaire de la
République fédérale
d'Allemagne pour les
relations culturelles et
éducatives franco-
allemandes



Anke Rehlinger

La présidente de la
Conférence permanente des
Ministres de l'Éducation des
Länder de la République
fédérale d'Allemagne



Christine Streichert-Clivot